

ENGAGEMENT

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Pratiquants de la montagne conscients de notre responsabilité envers l'environnement, et des impacts de nos activités sur le milieu naturel montagnard, nous nous engageons à pratiquer les sports de neige de manière à en limiter au maximum les conséquences dommageables sur la flore, la faune et les paysages alpins.

EN TANT QU'ORGANISATEURS DE SORTIES HIVERNALES, NOUS NOUS ENGAGEONS :

- à nous conformer, lors de la programmation et de la préparation, à des impératifs de préservation de la nature et du paysage : choix de la zone envisagée et adaptation en conséquence de l'itinéraire prévu.
- à respecter les restrictions et réglementations concernant le parcours ainsi que les zones de protection de la faune.
- à appliquer et faire appliquer les règles formulées dans le présent code de bonne conduite.
- à informer les participants du comportement à adopter dans la nature en hiver.

CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTS UTILES

- **Météo France :**
www.meteofrance.com
- **Bulletin météo :** 08 99 71 02 XX
(XX = n° du département)
- **Horaires SNCF :**
www.voyages-sncf.com
- **Secours :** le 112 partout en Europe
réorientation vers les services spécialisés PGHM / CRS-Alpes

AVANT DE PARTIR

- **Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne**
tél. 04 79 70 20 42
www.snam.pro
- **Office National des Forêts**
tél. 01 40 19 58 00 - www.onf.fr
- **ANENA**
tél. 04 76 51 39 39 - www.arena.org
- **Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage**
tél. 01 44 15 17 17
www.oncfs.gouv.fr
- **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
www.parcs-naturels-regionaux.fr
- **Réserves Naturelles de France**
tél. 03 80 48 91 00
www.reserves-naturelles.org
- **Parc Nationaux (Vanoise, Écrins, Mercantour, Pyrénées)**
www.parcsnationaux.fr

Espaces Naturels de France

tél. : 02 38 24 55 00
www.enf-conservatoires.org

Fédération Rhône Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA)

tél. 04 78 85 97 07
www.frapna.org

Changer d'approche

Itinéraires en montagne accessibles en transports en commun
www.changerdapproche.org

SUR PLACE

- Clubs affiliés à la FFCAM
www.ffcam.fr
- Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative
- Bureau des guides et accompagnateurs
- Gendarmerie locale
- Secours en montagne : n° commun PGHM / CRS Alpes dans chaque massif
- Maison de la montagne

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Commission Nationale de Protection de la Montagne

Commission Nationale de Vélo de montagne

24 av. Laumière - 75019 Paris
Tél. : 01 53 72 87 00
mail : communication@ffcam.fr
www.ffcam.fr

création : www.dazibaocom.com - Photos : ©Marc de Lagenhagen, ©François Lombard

l'esprit Club Alpin



imprimé en France sur un papier recyclé 100%.



fédération française
des clubs alpins
et de montagne



fédération française
des clubs alpins
et de montagne



PRINCIPES DE CONDUITE À SUIVRE LORS DE SORTIES HIVERNALES

Les activités hivernales de pleine nature ont augmenté ces dernières années, notamment la pratique de la raquette à neige, de la randonnée à ski et du hors piste. Les zones sensibles, particulièrement les forêts - lieu principal de refuge de la faune - jusqu'ici épargnées, sont désormais parcourues en tout sens même en plein cœur de l'hiver. Il en est de même pour la zone de transition, particulièrement vulnérable, qui mène aux grands espaces de la pelouse et de la haute montagne.

Si ces pratiques ne doivent pas être entravées par la multiplication des interdictions, elles doivent par contre respecter la nature et tout particulièrement la faune très sensible au dérangement à cette période de l'année. Ce n'est qu'en connaissant les réalités de la montagne en hiver que nous pourrons adopter un comportement responsable, permettant de garantir sur le long terme la pratique la plus libre possible des activités sportives dans une nature préservée. Tel est l'objectif poursuivi par la Fédération au travers de ce document présentant quelques principes de conduite à suivre pour des sorties respectueuses de la nature : un cadre éthique pour tous ceux qui fréquentent la montagne en période de froid et de neige.

PRÉPARATION ET ÉQUIPEMENT

- Prévoir un équipement, du matériel de liaison, de sécurité et d'orientation adaptés, ainsi

que de la boisson et des vivres. Il existe des fiches complètes concernant les problèmes de sécurité et de météo en montagne : ne pas oublier de les consulter !

- Utiliser les transports collectifs, dans la mesure du possible, ou le co-voiturage pour se rendre au départ des sorties. Dans la zone de départ, garer correctement les véhicules et veiller à ne pas bloquer les accès.

- Se renseigner préalablement sur les sites susceptibles d'être occupés par les animaux, la situation des lieux d'hivernage, de repos, de nidification et de reproduction, ainsi que des zones fermées pour la reforestation ou la protection de certaines espèces.

COMPORTEMENT LORS DES SORTIES

- Respecter les zones réglementées et les informations concernant la protection de la nature.
- Respecter la tranquillité et le silence des lieux pour éviter le dérangement de la faune et des autres usagers.

- Calme, silence et patience sont les meilleures conditions d'une observation passionnante.

Toutefois il faut toujours rester à distance des animaux, afin de ne pas les effrayer ou de les mettre en fuite. Utiliser les jumelles pour l'observation. Les périodes de grand froid les rendent plus vulnérables (difficulté de déplacement dans la neige, alimentation difficile) : une dépense d'énergie inutile peut parfois être synonyme de mort !

- Ne pas suivre les traces d'animaux, au risque de les faire fuir de leur gîte. La neige est un terrain idéal pour reconnaître et étudier leurs empreintes et indices de vie.

- Au crépuscule, tenir compte de leur activité particulière et de leur sensibilité importante aux nuisances. Choisir les emplacements des bivouacs à l'écart de leurs traces.

- Être particulièrement attentif au dérangement de la faune en zone boisée et « zone de combats » qui sont des lieux de refuge, de repos et d'alimentation pour de nombreuses espèces en période hivernale.

- Les propriétaires de chiens, s'ils ne peuvent les laisser à la maison, doivent veiller à ce qu'ils restent à leurs côtés ou bien à les tenir en laisse, surtout en forêt (attention certains parcs ou réserves proscriennent les animaux domestiques, même en laisse).

NATURE ENVIRONNANTE

Préférer les itinéraires réguliers, adaptés à la pratique et ne pas sortir de la trace, tout particulièrement lors de passages en zones boisées (piétinement ou cisaillement des jeunes pousses compromettant la régénération). Eviter les longs parcours à la lisière supérieure de la forêt, zone d'hivernage d'espèces très sensibles au dérangement. En forêt, dans la mesure du possible, rester sur les pistes et chemins, même à la descente.

- Eviter de fouler le secteur de transition neige – herbe : au printemps, l'herbe qui vient de perdre son manteau neigeux est très sensible. La vie en cours d'écllosion des plantes et de la petite

faune n'a encore aucune protection. Faire particulièrement attention au réveil des espèces hibernantes (ex : marmottes) et aux espèces en période de parade (ex : Tétras-Lyre).

- Respecter la propreté des lieux et redescendre tous les détritus dans la vallée. Les déchets restent des années après notre départ et peuvent avoir des effets néfastes sur les écosystèmes.

POUR LES ENCADRANTS

- Eveiller et stimuler l'attention des participants au travers d'observations et de récits, afin de les amener à prendre conscience de la nature environnante.

- Faire respecter les consignes, non seulement en matière de sécurité, mais aussi en ce qui concerne la protection de l'environnement !

Nous souhaitons à tous beaucoup de plaisir lors des sorties et de beaux souvenirs !